

9 déc. 2024 au 30 avril 2025

(434 heures)

Date limite d'inscription : 15 novembre 2024



Fabrication et maintenance des instruments à vent

8 678 €

ÉLIGIBLE CPF

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Effectuer la maintenance de plusieurs instruments à vent (bois & cuivre)
- Assurer la fabrication d'un instrument à vent (bois) et des parties d'un instrument à vent (cuivre)
- Assurer les opérations de contrôle
- Appréhender l'environnement professionnel de l'entreprise

À l'issue de la formation, vous repartez avec un instrument à vent unique qui vous ressemble !

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Publics concernés

Toute personne souhaitant se professionnaliser dans la conception et la fabrication d'un instrument à vent, approfondir des opérations de maintenance d'instruments à vent et désireuse de valoriser son parcours de formation par le passage du bloc de compétences n°1 du BMA TFI option instruments à vent.

Prérequis

Titulaires d'un CAP ATIM option Instruments à vent ou justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle.

Bonnes connaissances de la langue française.
Bonnes connaissances de la lecture d'études de construction et dessins techniques.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 12 personnes pour permettre un suivi individualisé.

LIEU DE LA FORMATION

ITEMM - 71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

HORAIRES DE LA FORMATION

9 h – 12 h / 13 h – 17 h

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participants (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Assurer des opérations de tournage métal et bois (du 6/01/25 au 10/01/25)
- Assurer les opérations de maintenance sur une clarinette (du 13/01/25 au 17/01/25)
- Assurer les opérations de maintenance sur un hautbois (du 20/01/25 au 31/01/25)
- Assurer les opérations de maintenance sur un saxophone (du 3/02/25 au 7/02/25)
- Fabriquer un tube cylindrique, conique coulissant (du 10/02/25 au 21/02/25)
- Réaliser une maintenance sur un trombone et un cor d'harmonie (du 7/04/25 au 11/04/25)
- Fabriquer un instrument complet (du 31/03/25 au 4/04/25 et du 14/04/25 au 18/04/25)
- Approfondir les techniques de maintenance sur les flûtes traversières (du 22/04/25 au 30/04/25)
- L'environnement économique, juridique et social + la gestion d'entreprise et le dossier professionnel (du 9/12/24 au 13/12/24)

INTERVENANTS

Équipe pédagogique de l'ITEMM

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Ces actions de formation en présentiel alternent les démonstrations, les mises en situation encadrées, les enseignements théoriques et pratiques.

Cette formation est dispensée en français.

Capitalisation des expériences par des échanges sur les pratiques individuelles.

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques et les fournitures.

Tarif net ne comprenant pas le transport, l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901, n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charges financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS, CPF, FRANCE TRAVAIL,...).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont à envoyer en ligne : www.itemm.fr rubrique Formation Professionnelle Continue.

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à compter de la réception de la candidature et de l'avance. Toute acceptation fera l'objet d'un entretien pédagogique préalable.

MOYENS À DISPOSITION

Un poste de travail par personne, ateliers spécialisés, outillage et matériel fourni, supports de cours et techniques en français.

Les apprenants repartent avec un instrument à vent (bois) fabriqué en atelier.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants.

Dans ce cas précis, l'avance versée sera intégralement remboursée - voir nos conditions générales de vente.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cette action de formation est adaptable aux personnes en situation de handicap, sur simple demande lors d'un échange confidentiel avec notre équipe afin d'évaluer vos besoins.

Contact : referent-handicap@itemm.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

A réception de la fiche d'inscription, un questionnaire est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée aux besoins du candidat. L'adéquation des prérequis, les niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation sont étudiés.

Ce questionnaire permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.

2. Une évaluation de satisfaction des participants sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation correspond à l'épreuve E1 « Pratique professionnelle » du diplôme BMA Technicien en Facture Instrumentale option Instruments à vent.

N° de fiche RNCP36340 BC01 - Réalisation et maintenance Technicien en Facture Instrumentale option instruments à vent.

Un certificat de compétences sera remis sous réserve de l'obtention de l'examen en juin 2025.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr